02 - Vote sur l'urgence : Vente de l'ancien Conservatoire National de Région, Place de la Révolution, au profit de la Société LAZARD Group

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Avant d'entamer l'ordre du jour de la séance, je vais tout d'abord vous demander de voter sur l'urgence pour la question 45 sur la vente de l'ancien Conservatoire National de Région, Place de la Révolution. Je reviendrai sur les conditions de cette vente plus tard. J'ai eu l'occasion d'en parler lors de la réunion à laquelle j'avais convié tous les élus pour présenter le projet Saint-Jacques. L'urgence est justifiée par l'importance de ce dossier. Il faut démarrer les travaux très vite pour éviter que le Conservatoire ne se transforme en une friche urbaine. C'est un lieu magnifique, il y a un très beau projet et là je vous demande de passer ce dossier en urgence afin d'accélérer les procédures de signature du compromis et de l'acte de vente.

Donc je mets aux voix, y a-t-il des oppositions à ce que je déclare l'urgence sur ce dossier ? Je n'en vois pas. Je vous remercie ; nous en parlerons donc en dernier point de l'ordre du jour et je pourrai là répondre à vos questions, si vous en avez.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur l'examen en urgence de la question 45 portant sur la vente de l'ancien Conservatoire National de Région, Place de la Révolution, au profit de la Société LAZARD Group.

Récépissé préfectoral du 15 juillet 2013.